

Certificats de compensation

Bref descriptif

On appelle "compensation" des émissions de CO₂ le fait d'acheter des certificats de réduction (issue de projets climatiques) et de les utiliser pour compenser ses propres émissions.

Il existe de nombreux projets qui produisent des certificats pour la compensation, développés selon divers standards. Le type de projet, le standard utilisé ainsi que le volume acheté, détermine le prix à la tonne de la compensation.

Vous voulez rendre un produit CO₂ neutre ou compenser vos émissions pour un évènement particulier ? Nous gérons pour vous le processus administratif que cela implique.

Vos avantages

- Simplification de la gestion administrative des transactions
- Garantie que les certificats répondent à des standards internationaux
- Communiquez votre soutien à des projets de réduction d'émissions
- La certitude d'utiliser l'appellation "CO₂ neutre" conformément aux critères internationaux en vigueur.



Notre savoir-faire

- Nous maîtrisons les mécanismes de certification et de compensation
- Nous connaissons les standards internationaux et les réputations des acteurs en place
- Nous proposons une variété de projets de compensation qui vous permet de trouver celui qui vous convient.

Fonctionnement

A quoi servent les certificats de compensation ?

Ils permettent de financer des projets climatiques répondant à des critères stricts (lien entre la réalisation du projet et le certificat ; attestation de conformité ; monitoring annuel) réglementées par des standards internationaux. Par l'achat de certificats reconnus, vous avez donc la garantie de compenser vos émissions.

Quels types de projets climatiques sont réalisés avec les certificats ?

Une grande offre de projets internationaux est à disposition et nous pouvons vous en faire parvenir des exemples. Ce sont des projets soumis à des standards stricts garantissant l'utilisation unique de chaque tonne compensée. L'émission des certificats est contrôlée par les organisations du type SQS ou SGS.